



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Festival « Gamineries... », contrats avec les artistes

DEL-2011-132

Numéro de la délibération : 2011/132

Nomenclature ACTES : Domaines de compétences, culture

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 07/12/2011

Date de convocation du conseil : 01/12/2011

Date d'affichage de la convocation : 01/12/2011

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Jean-Pierre LE ROCH

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie GRÈZE

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Paul JARNO, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, M. Jean-Pierre LE ROCH, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : M. Yovenn BONHOURE à Mme Sylviane LE PAVEC, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS à Mme Martine PIERRE, Mme Stéphanie GUÉGAN à M. Yvon PERESSE, Mme Laëtitia LE DOARÉ à Mme Anne-Marie GRÈZE.

Étaient absents : M. Claude LE BARON, Mlle Julie ORINEL, Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL.

Festival « Gamineries... », contrats avec les artistes

Christophe MARCHAND

La programmation du festival jeune public « Gamineries... » pour l'année 2012 nécessite la passation de contrats de cession avec les artistes.

La commission a arrêté les interventions suivantes :

- | | |
|--|------------------------|
| • 6 février : Un papillon en hiver | 4 000,00 € (2 séances) |
| • 7 février : A vous rendre chèvre | 1 000,00 € (2 séances) |
| • 9 février : Ernest et Célestine ont perdu Siméon | 1 550,00 € (3 séances) |
| • 10 février : Passage | 1 950,00 € (2 séances) |
| • 10 février : Ar Gêr Vras, la grande ville | 2 464,45 € (2 séances) |
| • 11 février : L'épopée de Robin, Prince des larcins | 2 500,00 € (1 séance) |
| • 12 février : Carton pattes | 2 100,00 € (2 séances) |
| • 13 février : Biques et Piafs | 1 800,00 € (2 séances) |
| • 14 février : Les grands-mères sont des anges | 2 400,00 € (2 séances) |
| • 15 février : Fric, frac l'arnarque | 3 600,00 € (2 séances) |
| • 16 février : Cirqu'onflexe | 3 920,00 € (4 séances) |
| • 17 février : Musiques pour Buster | 2 600,00 € (2 séances) |

Des frais annexes (hébergement, frais de restauration, frais de déplacement, techniques...) liés aux spectacles peuvent venir s'ajouter aux montants des cachets indiqués.

Les montants des cachets sont indiqués HT.

Nous vous proposons :

- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer les contrats à intervenir.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 8 décembre 2011

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**